



à la une

Retour sur le Tour !

Rappelez-vous, le 3 juillet 2016, Sainte-Suzanne-sur-Vire a eu le plaisir d'accueillir le passage du Tour de France lors de la 2^e étape entre Saint-Lô et Cherbourg.

Cet événement exceptionnel qu'est le Tour de France a su attirer un large public dans le bourg de la commune, le jour même mais aussi toute la semaine ou de nombreuses festivités avaient été organisées

par l'association «Ste Suzanne, c'est notre tour !» Préparées depuis un an par l'association, la mairie, le comité des fêtes et de nombreux bénévoles, les manifestations de la semaine ainsi que le passage ont

connu un vif succès avec en point d'orgue la venue de Laurent Jalabert pour l'inauguration de l'exposition Playmovélo. Vous trouverez dans ce bulletin les photos de tous ces moments

NOUVEAU !

VOS INFORMATIONS DANS LE BULLETIN

Vous avez des articles ou des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à :

mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr

ou déposez les à la mairie.

TARIFS 2017 LOCATION DE SALLES

	Commune	Hors commune
Salle des fêtes		
Vin d'honneur, thé dansant, jeux	50 €	70 €
Toutes activités	180 €	280 €
Local annexe	30 €	30 €

Salle de la convivialité (en journée)

Sans repas	50 €	70 €
Avec repas (sans cuisine)	70 €	100 €

URGENCES ET NUMÉROS UTILES

Urgences 112
(par téléphone portable)

Samu 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Eau 02 33 72 27 83
Astreinte téléphonique

vie pratique

Mairie

50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire
02 33 56 52 30
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr
www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30
Le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00

Saint-Lô agglomération

101 rue Alexis de Toqueville - BP 90300
50010 Saint-Lô cedex
02 14 29 00 00
www.saint-lo-agglo.fr

Carte KioskAgglo

Vous avez entre 13 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants. Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 14 16 30 10 ou sur www.saint-lo-agglo.fr

Ocitola

Service de transport à la demande du lundi au samedi. Deux points d'arrêt : le bourg et La Hure de Loup

1,05 € le trajet simple (gratuit pour les - de 4 ans)
Réservation au 02 33 05 05 05
Info sur www.saint-lo-agglo.fr



Actualités, photos, histoire, renseignements pratiques, ...

www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine de 8 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00
les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Brûlage des végétaux

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

Autorisé

du 1^{er} novembre au 31 mars, vous pouvez brûler des végétaux à branches nues d'un diamètre inférieur à 7 cm.

Le feu doit être :

- à plus de 200 m des habitations et plus de 100 m des routes,
- éteint au coucher du soleil,
- éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur la voie publique ou vers les habitations,
- constamment surveillé.

Interdit

Vous ne pouvez pas brûler de souches, de produits de taille, des végétaux persistants, de tonte et de fauche.

Tous les feux sont interdits du 1^{er} avril au 31 octobre.

Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



Pour suivre
pas à pas
la vie communale

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Décembre 2016 - n°43 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Commission communication : Frédéric André, David Besnard, Sébastien Giard, Jean-Claude Hérad, Annabelle Lavigne, John Philipot / Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 260 exemplaires.

Prochaine parution : pas à pas n°44 - Juin 2017.

Vous avez des articles ou des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr ou déposez les à la mairie.



sommaire

vie pratique

- 2 Infos pratiques
- 3 Le mot du maire

vie municipale

- 4 Les échos du conseil

à la une

- 6 Retour sur le Tour

vie communale

- 8 Repas des anciens
Carnet

vie des assos

- 8 Le comité des fêtes
- 9 Les goélands
Parents d'élèves
- 10 Gym volontaire
Club de l'amitié
Anciens combattants
- 11 Les p'tits suzannais
Football
Tennis de table
Société de chasse

Agenda

- 12 Ste-Suzanne/Vire,
c'est notre Tour !

Le mot du maire

Un coup d'œil dans le rétro, et on voit une année 2016 marquée par de belles animations : bourse aux jouets, vide grenier, journée du patrimoine, musique Gospel, expo de peintures, un passage de Claire Balavoine, arrivée du Père Noël. Et surtout, le passage du Tour de France, avec dans cette semaine exceptionnelle : des retransmissions de matchs de coupe d'Europe de foot, l'expo Playmo-vélo inaugurée par Laurent Jalabert, une personne attachante, facile d'accès, tous ont apprécié, et bien sûr le passage de la caravane et des coureurs. La météo n'a pas rendu les choses faciles et pourtant, ce fût une belle réussite, grâce notamment à toutes les bonnes volontés des différentes associations : l'asso «Ste Suzanne c'est notre tour» créée pour l'événement, le comité des fêtes, l'asso des goélands et tous les participants d'un jour.

Un grand merci à tous ceux qui contribuent à l'embellissement de notre commune.

Un petit mot de nos finances : elles s'améliorent encore. Certes nous avons des remboursements importants liés à nos investissements (bourg, salle des fêtes, cantine). Soyons positifs, elles s'assainissent et on sait qu'elles iront de mieux en mieux : fin des gros remboursements en 2021.

2017 sera aussi ponctuée de beaucoup d'animations, celles que l'on retrouve chaque année et peut-être quelques surprises, mais aussi le moules-frites qui revient : un événement très attendu et très apprécié par beaucoup (pas loin de 1000 personnes la dernière fois !). Toutes les dates des manifestations sont dans l'agenda à la fin du bulletin.

À vous et vos familles, le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, une bonne année et une bonne santé. Je vous invite pour vous les souhaiter de vive voix le 8 janvier à 15 h.

Antoine Aubry
Maire



Laurent Jalabert entouré d'Antoine Aubry et de Philippe Bas, Président du Conseil départemental

Les conteneurs ne sont pas des décharges !

Le terrain de sport de la Hure de Loup n'est pas une décharge sauvage. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

Ces actes d'incivilité sont sanctionnables.

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être jetés à la déchetterie de Saint-Lô ou Condé-sur-Vire, route de Précorbin (ouvertes du lundi au samedi).



ATTENTION !

La mairie sera fermée le 26 décembre et le 2 janvier.
En cas d'urgence, adressez-vous au maire au 06 03 30 91 70 ou aux adjoints.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Pour pouvoir voter en 2017 (présidentielle et législatives), il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire :

- soit par le biais du service en ligne www.service-public.fr ;
- soit par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;
- soit en mairie* en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

* La mairie sera exceptionnellement ouverte le 31 décembre de 14 h à 16 h.

Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur www.sainte-suzanne-sur-vire.net, rubrique "Conseil municipal"
Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 22 septembre 2016

Indemnités du maire

M. le Maire informe le conseil de la loi NOTRe au sujet des indemnités des élus. En effet, conformément à l'article 3 de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015, les indemnités du maire sont fixées automatiquement au taux plafond sans délibération et sans possibilité d'y déroger. L'indemnité s'élève à 31 % de l'indice 1015 et un rappel sera nécessaire depuis le 1^{er} janvier 2016. Le conseil prend acte des nouvelles indemnités du maire prévues par la loi depuis le 1^{er} janvier 2016.

Don à la commune

La commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire a reçu un don de l'indivision Lerouxel d'un montant de 1 167,50 €.

Lutte collective contre les frelons asiatiques

Le FDGDON de la Manche organise une lutte collective contre les frelons asiatiques et les chenilles urticantes. Une convention est proposée avec une cotisations de 37 € par an.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe le conseil municipal :

- que l'employé communal, Christian Alain, a eu un accident de travail avec

arrêt de travail le 14 septembre dernier malgré une protection adéquate.

- M. le Maire profite du sujet pour indiquer que l'employé ne doit pas recevoir les doléances ni critiques de tiers. Ces derniers doivent s'adresser au Maire,
- qu'il serait nécessaire d'aménager un autre point d'eau dans le cimetière,
- que le logement des écoles a subi un petit dégât des eaux hors responsabilité de la commune,
- que la commune va bénéficier de l'entrée dans son patrimoine de deux terrains dit « terrain sans maître » situés en bord de Vire,
- qu'il n'est pas satisfait de la non-représentation de la commune au conseil d'école suivant les directives de l'inspection académique,
- qu'une partie du conseil municipal a assisté à la réunion sur le nom des villages dans la future numérotation des rues et précise que le conseil n'a pas l'intention de supprimer les noms de village,
- qu'il a reçu un courrier concernant une construction qui serait illégale dans le cadre de l'urbanisme,
- qu'il a installé un distributeur doseur sur le lave-vaisselle de la cantine.

Frelons asiatiques, ayez de bons réflexes !

Les frelons asiatiques agissent en groupe et peuvent piquer à plusieurs reprises, surtout s'ils se sentent menacés.

Ne prenez pas de risques.

Si vous localisez un nid de frelons asiatiques, n'hésitez pas à **transmettre l'information à votre mairie.**

Un programme de lutte collective, soutenu par le Conseil départemental de la Manche, initié en septembre 2016, il repose sur la prévention, la surveillance et la lutte. La commune a signé la convention de lutte collective contre les frelons asiatiques avec la FDGDON de la Manche, prenant en charge le coût de destruction du nid. En 3 mois, plus de 500 signalements de nids sont parvenus à la FDGDON !

Pour en savoir plus : www.fdgdon50.com



Conseil municipal du 24 novembre 2016

M. Le Maire remercie la présence de M. Yves Guéguen, trésorier de la collectivité, qui a fait un état des finances de la commune.

Modification des statuts en vue de la fusion de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo avec la communauté de communes de Canisy

Par arrêté du 4 avril 2016, Monsieur le Préfet de la Manche a fixé le périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion au 1^{er} janvier 2017 de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo avec la communauté de communes de Canisy.

Afin de rendre opérationnelle Saint-Lô Agglo dès le 1^{er} janvier 2017 et de mettre l'accent sur leur volonté d'en faire une communauté de projets, au service des communes, les élus du territoire souhaitent convenir au plus tôt des statuts de la future communauté d'agglomération.

Le projet de statuts pour Saint-lô Agglo fixe le cadre des compétences futures. Le principe retenu pour son élaboration est que le champ de compétences, déjà très conséquent, eu égard à l'étendue de son territoire, ne soit pas modifié.

En conséquence les modifications proposées se limitent à :

- la prise en compte des nouvelles dispositions réglementaires, à savoir, le transfert et l'intégration de certaines des compétences dans les compétences obligatoires : le développement touristique, la collecte des ordures ménagères et l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- la réécriture de certaines compétences pour mieux en préciser les contours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte les nouveaux statuts présentés.

Retrouvez tous les articles des statuts détaillés dans le compte-rendu intégral du conseil du 24 novembre disponible sur www.sainte-suzanne-sur-vire.net > le conseil municipal > Compte-rendu

Redevance d'occupation du domaine public

France Télécom 2016

France Télécom dispose sur la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire d'un patrimoine sur le domaine public routier. Le

conseil municipal fixe, en vertu du décret N°2005-1676 du 27 décembre 2005, le montant de redevance d'occupation du domaine public 2016 pour France Télécom à :

- 40,25 € du km pour le patrimoine en souterrain (1,364 km d'occupation du domaine public),
- 53,66 € du km pour le patrimoine en aérien (7,540 km d'occupation),
- 26,83 € du m² pour les surfaces de patrimoine sur le domaine public routier (1 m² d'occupation).

EDF - GDF 2016

Le conseil municipal sollicite la redevance d'occupation du domaine public à EDF-GDF au titre de l'année 2016 pour le montant forfaitaire de 197,00 €.

GRT GAZ 2016

M. le Maire propose au conseil de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public des communes par les ouvrages transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières au taux maximum et qu'il soit revalorisé automatiquement chaque année

Pour l'année 2016, la redevance sera de 117,00 €.

Classement de la voirie communale complémentaire

Les nouvelles voies de la commune sont intégrées dans le classement complémentaire de la voirie communale. La liste est complétée par :

Voie des écoles	92 ml
Rue de la Crette	184 ml
Rue des Jardins	228 ml
Voie derrière la mairie	85 ml
Voie d'accès cantine	60 ml

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe le conseil municipal :

- qu'il a reçu les remerciements des anciens combattants CATM pour la subvention 2016 ;
- qu'il a reçu notification de la délibération de Condé-sur-Vire pour une révision allégée de son PLU communal ;
- des modalités d'élaboration et de concertation du Plan Climat Air Energie Territorial de Saint-Lô Agglo ;
- qu'il a reçu un courrier du député Goselin afin de connaître les besoins de la commune.

John Philipot intervient sur la redevance d'enlèvement des déchets industriels à tous les professionnels que Saint-Lô Agglo prévoit mettre en place. Dès maintenant, l'association «Les Goélants» en collaboration avec une habitante de la commune teste une solution d'élimination des déchets de la cantine.

Jean-Claude Hérard parle des demandes de travaux de vidéosurveillance de la porte d'entrée à l'école dans le cadre du plan Vigipirate.

Sébastien Giard, en tant que représentant du conseil municipal à la commission sports de Saint-Lô Agglo, informe d'une demande de travaux aux services des sports de Saint-Lô Agglo par Mr Hamel, président de l'Espoir Sainte-Suzannais. Suite à la réunion au stade avec M. Joubin, le terrain d'entraînement éclairé est accepté. La pose de lève filets pour les buts est acté. Une demande de réfection de la douche arbitre ainsi que les serrures des portes sont à prévoir.

M. Hamel remercie sincèrement le conseil municipal et son employé Christian pour la nette amélioration de la tonte du terrain grâce à du nouveau matériel.

Sébastien Giard et David Besnard, représentants à la commission numérique de Saint-Lô Agglo, informent du suivi de l'arrivée de la fibre. Les travaux ne sont pas commencés alors que nous devrions être dans la phase des travaux prévus pour être terminés mars 2017.

Sébastien Giard est déçu pour les habitants de ce retard non imputable au conseil municipal.



Du 1^{er} juin au 19 décembre 2016 :

- 2 879 visites
- 2 092 visiteurs
- 13 133 pages vues
- 1 238 liens pointent vers le site de Sainte-Suzanne-sur-Vire

Retour sur les festivités du Tour de France 2016 à Sainte-Suzanne-sur-Vire





50 convives au repas des anciens

Dimanche 9 octobre s'est déroulé le traditionnel repas des anciens à la salle des fêtes. Cette année, les jeunes de la commune, Manon, Alexandre et Doria ont as-

suré le service. Au total, une cinquantaine de convives ont partagé dans la bonne humeur ce déjeuner concocté par François de Saint-Jores.



Carnet

1^{er} janvier au 23 décembre 2016

Naissances

Raphaël Joret le 20 mars
Gabriel Anne dit Tapin le 23 mars
Lucie Legendre le 13 mai
Ysia Debon le 18 juillet
Tilio Brillon le 22 juillet
Adèle Cotigny le 10 août
Anna Corten le 7 septembre

Mariage

Paul Groult et Anaëlle Perrier le 14 mai
Grégoire Patin et Sophie Martin le 16 juillet
Ludovic Môquet et Nathalie Lelarge le 23 juillet

Décès

Bernadette Valette épouse Marie le 7 février
Geneviève Cherrier épouse Saulnier le 11 février
Paul Vivier le 16 août

COMITÉ DES FÊTES

Une année 2016 des plus festives

Un premier semestre où ses ont déroulés le vide grenier et l'Apéro vélo concert réalisé dans le cadre des animations du passage du tour de France, plusieurs animations ont rythmé cette deuxième partie de l'année.

L'exposition de peintures et de sculptures s'est déroulée du 9 au 14 novembre dans la salle des fêtes. Près de 220 visiteurs ont eu le loisir de découvrir et d'admirer les œuvres de 17 artistes qui avaient répondu présent à notre invitation.

Il s'agit donc, pour une cinquième édition, d'une confirmation du succès de cet événement, largement repris et commentée dans la presse locale. Merci à tous les visiteurs, en particulier à tous ceux qui nous ont laissés leurs observations et remarques qui constituent un encouragement supplémentaire à poursuivre.

Depuis le 10 décembre, les illuminations de Noël ont fait leur retour. N'hésitez pas à braver le froid (éventuel) pour venir voir le bourg de ste suzanne paré de ses lumières de fêtes (de fin d'année).

Le 16 décembre s'est tenue l'Assemblée Générale, un moment privilégié pour faire

le bilan de l'année écoulée. Elle a aussi été l'occasion pour certains de prendre leur retraite en tant que membres actifs même si chacun reste volontaire en tant que bénévole. Nous accueillons aussi un nouveau membre. Le bureau a été réélu avec une nouvelle secrétaire.

Et pour finir l'année comme il se doit, les membres du comité des fêtes ont organisé le dimanche 18 décembre la venue Père Noël, avec distribution de bonbons avant de gagner la salle des fêtes pour partager, entre autres, le vin chaud, le chocolat chaud et quelques friandises.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les prochaines manifestations pour 2017.

- le dimanche 21 mai, le comité des fêtes tiendra son habituel vide grenier,
- le samedi 1 juillet, le moules frites.

Les personnes qui souhaitent s'investir dans la préparation de nos manifestations, ou simplement nous donner un coup de main pour le montage ou le démontage sont les bienvenus

Pour tous renseignements, vous pouvez

contacter le président, David Besnard au 02 33 06 01 96 ou envoyer un mail : fetes.stesuzanne@gmx.fr

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

David Besnard, Président



LES GOÉLANDS

Les Goélands ont organisé des manifestations variées toute l'année

Le bilan est très satisfaisant et je me permets de vous rappeler nos activités depuis le 15 juin dernier :

- exposition Playmobil réalisée grâce aux enfants et aux habitants qui ont prêté le matériel nécessaire. Cette exposition inaugurée par Laurent Jalabert a été visitée par près de 1 000 personnes en 10 jours. Merci à l'association Ste-Suzanne/Vire, c'est notre Tour ! pour cette collaboration fructueuse.
- Re-colorisation de la fresque de l'école et avec rajout de cyclistes sur la façade. Merci à l'APE. pour son aide et plus particulièrement à Yohann.
- La nuit des étoiles a permis à une trentaine de personnes de découvrir les constellations visibles ce jour là et quelques étoiles filantes aperçues par les plus chanceux d'entre nous.
- La participation aux Journées européennes du patrimoine, nous avons une fois de plus réalisé un son et lumière sur l'église. Merci au conseil municipal pour son aide logistique.
- Le concert de gospel a rempli notre église. Les Happy Gospel Singers ont enchanté tant par la qualité que par la beauté des lieux sublimée par la mise en lumière de l'église. Merci à Pol et à Olivier pour leur aide technique et au Comité des Fêtes pour le prêt du matériel.
- La soirée caritative sur l'Afrique en présence de la sœur de Daniel Balavoine a



L'exposition Playmovélo, le concert de gospel des Happy Gospel Singers, l'atelier cuisine des TAP, la soirée caritative sur l'Afrique en présence Claire Balavoine et Sandra Brotin

permis de récolter des fonds pour les associations humanitaires, d'échanger sur le thème de l'Afrique et de rencontrer Claire Balavoine et Sandra Brotin. 144 personnes ont répondu présents à cette manifestation pourtant organisée un soir de la semaine. Remerciements à Dessoude compétition.

- Un livret sur le patrimoine communal initié aux temps périscolaires en septembre 2016. Il est disponible en mairie et dans les offices de tourisme de Saint-Lô et Torigny-les-villes.

Les activités périscolaires à l'école de Sainte-Suzanne-sur-Vire tous les jeudis sont proposées aux enfants qui choisissent ce qu'ils préfèrent : cuisine, couture et customisation, à la découverte de l'Afrique, généalogie,... Merci à tous ses bénévoles.

L'année à venir sera encore riche en événements !

Tous nos bénévoles s'associent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2017.

John Philipot, Président

PARENTS D'ÉLÈVES

Un barbecue party prévu le 17 juin

L'Amicale des parents d'élèves du RPI de Baudre / Sainte-Suzanne-sur-Vire a, une fois de plus, fait preuve de dynamisme en 2016 avec l'organisation d'une vente de galettes des rois, une bourse aux jouets, un repas à Baudre et la kermesse à l'école de Sainte-Suzanne-sur-Vire en fin d'année.

Suite à l'assemblée générale, le bureau se compose d'un vice-président, Emmanuel Porée, une trésorière, Dephine Lemunier,

un secrétaire, John Philipot et une secrétaire adjointe, Sandra Lecocq.

Depuis la rentrée, de nouveaux parents sont venus rejoindre le groupe qui compte aujourd'hui 19 membres.

Plusieurs manifestations sont programmées pour les mois à venir, à savoir :

- la vente de galettes des rois en janvier,
- le repas de l'école le samedi 4 février 2017 à la salle des fêtes de Baudre,

- une bourse aux jouets le samedi 18 mars 2017 à la salle des fêtes de Sainte-Suzanne-Sur-Vire
- un Barbecue party le samedi 17 juin 2017 à Sainte-Suzanne-Sur-Vire.

Ces actions permettent de récolter des fonds reversés à l'école pour soutenir les projets et les activités menés par les enseignantes dont la classe de neige des CM cette année.

CLUB DE L'AMITIÉ

Un groupe de plus en plus nombreux pour les marches

Depuis le 22 septembre 2016 les activités ont repris au sein du club de l'Amitié. Comme l'an passé le groupe est de plus en plus fourni pour les différentes marches : Brectouville, Pont Farcy, Graignes, St Amand...

La bûche de Noël a eu lieu le 15 décembre. La prochaine manifestation réunira les adhérents pour **l'assemblée générale du club le 26 janvier 2017** à la salle des fêtes.

Brigitte Delmas, Présidente



La journée détente à Cametours en juin 2016

GYM VOLONTAIRE

De nombreuses animations prévues en 2017

La reprise des cours a eu lieu le 8 Septembre avec la nouvelle animatrice Catherine Capelle. L'association enregistre cette année 2 licenciés supplémentaires pour un effectif de 28 licenciés. Le prix de la licence reste inchangé soit 66 €.

Le dimanche 20 novembre 2016 a eu lieu une randonnée à St Martin Don.

L'assemblée générale s'est tenue le 8 décembre 2016 en présence d'Antoine Aubry, maire, de Sébastien Giard, conseiller municipal membre de la commission «Sport» et les membres de l'association. Un verre de l'amitié offert par l'association a clôturé la réunion.

Animations prévues pour l'année 2017:

- **Dimanche 22 janvier : randonnée et galette des rois**
- **Dimanche 13 mars : randonnée**
- **Dimanche 14 mai : sortie annuelle dans la région de Mortain**
- **Jeu-di 29 juin : randonnée de fin de saison et buffet dînatoire**
- **Rentrée prévue le jeudi 7 septembre 2017**

Pour information : les personnes extérieures à l'association qui souhaitent participer à la sortie annuelle le 14 mai sont les bienvenues. Les inscriptions sont à faire avant le 31 janvier. Contact : Maryse Durand au 06 65 36 68 59.

Maryse Durand, Présidente



ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonies 2016 et programme futur

L'assemblée générale de l'**UNC** a eu lieu en décembre. Tous les membres étaient présents. Nous avons rendu hommage aux camarades qui nous ont quittés cette année.

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions.

Merci à toutes les personnes qui ont assisté aux cérémonies, à monsieur le Maire, au conseil municipal ainsi qu'aux enfants des écoles.

Pour l'année 2017 :

- **22 janvier, galette des rois,**
- **8 mai à 11 h cérémonie place de la mairie,**
- **11 novembre à 11 h place de la mairie.**

Je remercie toutes les personnes qui ont été sollicitées pour les calendriers pour leur accueil et leur générosité.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Pierre Bernard, Président



L'association **CATM** de Sainte-Suzanne - Condé a organisé la commémoration pour les morts en Algérie le 4 décembre. Environ trente personnes y participaient.

Un bouquet de fleurs a été déposé sur la tombe de Louis Viard ; une sortie en autocar nous a conduit en Bretagne courant septembre pour un déjeuner croisière sur la Rance. Début novembre a eu lieu notre repas dansant. **La date du 5 mars a été retenue pour notre assemblée générale.**

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Joseph Aubry, Président

FOOTBALL

La principale manifestation du club sera le tournoi du 1^{er} mai

L'équipe de football de l'espoir Ste Suzannais a un effectif cette année de 22 joueurs.

Après la venue d'un nouveau coach cette année, le club avait pour ambition de jouer le haut de classement. Mais la blessure du défenseur central local Grégoire a été préjudiciable au club qui a dû pratiquement tous les week-end jouer avec une défense remaniée ce qui peut expliquer son classement un peu décevant avec une 6^e place (5 victoires, 1 nul et 4 défaites).

L'ESS a organisé la soirée du club. Un grand merci à tous les participants qui, on l'espère, ont passé un agréable moment en notre compagnie. Par contre le président regrette le manque d'implication des joueurs et bénévoles pour le nettoyage de la salle le lendemain.

Le tournoi du 1^{er} mai sera la manifestation principale du club avec cette année la cer-

titude que la date ne sera pas changée. Le club compte sur les équipes locales pour les représenter et continuer de perpétuer la bonne humeur qui entoure ce tournoi ouvert aussi aux footballeurs ou footballeuses d'un jour.

Enfin, le club remercie la mairie et son conseil municipal pour son soutien quotidien et l'amélioration de la tonte qui est grandement appréciée par tous les joueurs.

Si vous souhaitez occuper certains de vos dimanches après-midi par une activité sportive ou en tant que bénévole, le club est prêt à vous accueillir.

Vous pouvez nous joindre à es.ste.suzanne@lfbn.fr ou en contactant le président David Hamel au 06 76 16 73 17.

Bonnes vacances de fin d'année à tous !

David Hamel, Président

LES P'TITS SUZANNAIS



Des bénéfices grâce à la bourse aux jouets

Le jour d'ouverture des «p'tits suzannais» a changé pour passer du mercredi au jeudi matin de 10h00 à 12h00. La bourse aux jouets accompagnée de l'opération tripes a permis de dégager des bénéfices pour préparer les activités 2017 comme celle aux premiers secours. Tous les mois, nous préparons un bricolage avec les enfants : en septembre des empreintes de mains en pelouse, à Noël un calendrier de l'aveut.

Contact : lesptitssuzannais@outlook.com. Suivez l'actualité sur la page «facebook.com/Les-ptits-suzannais».

Virginie Lireux, Présidente

TENNIS DE TABLE

Un effectif de 27 licenciés

Le club atteint 24 licences en compétition et 3 licences en loisir.

L'équipe fanion se maintient en pré-régional (PR). L'équipe 2, qui évoluait en D2 termine 1^{re} de sa poule, et monte en Départemental 1. L'équipe 3 qui évoluait en Départemental 2 se maintient. L'équipe 4 qui évoluait en Départemental 3 va redescendre en D4. Enfin, pour cette 2^{de} phase, nous engageons une équipe supplémentaire en Départementale 4 pour faire découvrir la compétition à de nouveaux joueurs.

Et deux équipes sont engagées en coupe de la manche.

La salle est ouverte les mardis et mercredi de 20h30 à 22h30 en entraînement libre pour les adultes et le mercredi de 14h à 15h30 pour les jeunes.

Si vous désirez plus d'informations sur notre sport favori, contactez la secrétaire Sabrina Poiraud au 06 28 21 66 34 ou par mail à : lepesteur.sabrina@neuf.fr



SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'opération terrines renouvelée

La population de lièvre se porte bien encore cette année avec un effectif très encourageant sur l'ensemble des communes de Condé/Vire et de Sainte-Suzanne/Vire. Le prélèvement a été très correct pour les deux dimanches de chasse autorisés.

L'opération «terrines» offertes aux différents propriétaires sera renouvelée. Plus de cent propriétaires ou indivisions sont recensés sur l'ensemble des baux de chasse.

Coté festivités, la société de chasse organise :

- une soirée «Couscous» le 4 février à la salle Condé Espace avec l'orchestre Gilles Gayet,
- un super loto le 1er avril avec animation Jean-Claude et Dominique,
- un ball-trap le 20 et 21 mai chez René Mesnildrey.

Christophe Pillon, Président



Laurent Jalabert, Frédéric André et Antoine Aubry

QUELLE MERVEILLEUSE FÊTE !!!

Lorsque nous avons créée l'association il y a 18 mois, avec l'objectif de promouvoir plus encore notre belle commune en profitant du passage dans le bourg de cet événement majeur, cette aventure sportive et populaire qu'est le tour de France, nous savions que le tâche ne serait pas simple, néanmoins, et à l'instar de notre territoire, le dynamisme de nos bénévoles et leur implication sans faille a payé. Quelle réussite !!! Certes, le climat ne nous a pas épargné mais peu importe, nous avons vécu tous ensemble de formidables moments, de formidables rencontres et au-delà de tout, une aventure humaine exceptionnelle. Nous avons aussi pu profiter du tissu associatif de la commune qui a répondu à notre appel par une aide sans faille.

Je tiens à les remercier tous, les bénévoles, les associations, les partenaires et les habitants et je profite de cette vitrine pour vous inviter à venir vous rendre compte par vous-même de cette belle réussite. Pour cela, **venez nombreux à la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire le 8 Janvier prochain à 15h00 à la salle des fêtes** car nous profiterons, à l'issue de celle-ci, de vous faire un bilan de cette formidable aventure.

Je vous souhaite au nom de tous nos bénévoles de belles fêtes de fin d'année, tous nos vœux à vous, vos familles, vos proches et amis pour cette nouvelle année 2017. Puisse-t'elle vous apporter la joie, la santé et la réussite.

Frédéric André, Président



ÉVÈNEMENT

Voeux du maire

8 janvier
15 h
Salle des fêtes

CONSEIL MUNICIPAL

ÉVÈNEMENT

Nuit de la lecture

14 janvier
Salle des fêtes

LES GOÉLANDS

EXPOSITION

Jules Vernes
présentée pour la première fois en province

13 au 17 janvier
Salle des fêtes
Entrée 1 €

LES GOÉLANDS

ANIMATION

Bourse aux jouets & aux plantes

18 et 19 mars
Salle des fêtes
Restauration à emporter

PARENTS D'ÉLÈVES

ANIMATION

Tournoi de foot

1^{er} mai
La Hure de Loup
Restauration et buvette

ESPOIR STE SUZANNAIS

CÉRÉMONIE

Cérémonie 8 mai

Monument au morts

ANCIENS COMBATTANTS

ÉVÈNEMENT

Pierres en lumière

20 mai

LES GOÉLANDS

ANIMATION

Vide grenier

21 mai
Terrain de l'école
Restauration et buvette

COMITÉ DES FÊTES

ÉVÈNEMENT

L'APE fait son cirque

17 juin
Terrain des écoles

PARENTS D'ÉLÈVES

ANIMATION

Moules frites

1^{er} juillet
Terrain des écoles

COMITÉ DES FÊTES